



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La FFT prolonge ses accords de coopération avec la Chine

Paris, le 28 septembre 2019

**La Fédération Française de Tennis a signé hier, vendredi 27 septembre, de nouveaux accords de coopération avec la « Chinese Tennis Association » (CTA). Réunis à Lisbonne, le Président de la FFT Bernard Giudicelli et le Président de la CTA Liu Wenbin confirment ainsi leur engagement pour le développement du tennis mondial.**

La belle histoire, débutée en 2010, entre la FFT et la CTA se poursuit. Les deux fédérations ont en effet signé un nouvel accord de coopération pour une durée de trois ans (jusqu'en septembre 2022).

Basé sur plusieurs axes, celui-ci a pour objectif de contribuer au développement du tennis et de promouvoir la pratique sur terre battue en Chine. Ce dernier axe s'appuie sur l'intérêt des deux fédérations pour cette surface qui a notamment conduit à la création des Roland-Garros Junior Wild Card Series (tournoi destiné aux espoirs du tennis mondial délivrant aux vainqueurs des wild-cards pour le tournoi Junior), ou encore de clubs labellisés Roland-Garros en Chine.

Cet accord prévoit également des échanges bilatéraux concernant la formation des joueurs, des entraîneurs, des arbitres mais également des ramasseurs de balles ainsi qu'une assistance et un soutien technique lors de la construction de courts en terre battue en Chine.

Cet accord de coopération s'inscrit dans la volonté de la FFT de se développer à l'international et de fédérer les acteurs du tennis mondial pour inspirer le développement de ce sport.

*« Nous sommes ravis de renouveler nos accords avec la FFT. Depuis la première signature en 2010, le tennis s'est fortement développé en Chine : Li Na a gagné Roland-Garros, devenant la première joueuse asiatique à remporter un tournoi du Grand Chelem ; des tournois juniors offrant des wild-cards pour Roland-Garros ont été organisés en Chine depuis 2014 ; 3 clubs dotés de courts en terre battue ont bénéficié du label Roland-Garros. J'espère que cette nouvelle coopération permettra d'accélérer le partage d'informations sur le tennis entre la Chine et à la France »,* explique le Président de la CTA, Liu Wenbin.

*« Cette signature est un moment privilégié pour la Fédération Française de Tennis. Elle inscrit dans la continuité la collaboration fructueuse de deux fédérations qui investissent sur le futur du tennis international et s'engagent pour déployer tous les moyens nécessaires pour assurer le succès des générations à venir. Le récent renouvellement de similaires accords avec les Fédérations nipponne et brésilienne démontre notre volonté de faire prospérer nos fédérations sur le socle de valeurs communes. J'apprécie tout particulièrement les perspectives enthousiasmantes de cet accord qui j'ose l'espérer permettra à de jeunes Chinois d'exprimer avec virtuosité leur maîtrise du jeu sur terre battue et par conséquent d'inscrire leur nom au palmarès de Roland-Garros ! »,* précise Bernard Giudicelli, Président de la FFT.

**Veillez trouver, ci-joint, la photo de la signature (crédit photo : FFT).**

**CONTACTS PRESSE**

Nicolas Beaudelin

Tél. : 01 47 43 48 15 – [nbeaudelin@fft.fr](mailto:nbeaudelin@fft.fr)

Emmanuelle Leonetti

Tél. : 01 47 43 56 37 – [mleonetti@fft.fr](mailto:mleonetti@fft.fr)

La Fédération Française de Tennis